



Définition de la stratégie et des orientations d'action du Projet Alimentaire Territorial des Monts du Pilat

Communauté de communes des Monts du Pilat

Septembre 2023



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



MONTS DU PILAT



sce
Aménagement
environnement

Stratégie alimentaire des Monts du Pilat :

L'analyse des systèmes alimentaires et agricoles en place, leurs capacités d'évolution, et les apports de la concertation menée par la communauté de commune des Monts du Pilat avec les acteurs du territoire nous ont permis de retenir le parti de proposer une stratégie alimentaire consistant à :

« Partir des besoins alimentaires des habitants des Monts du Pilat, à satisfaire en termes d'équilibre, de diététique sanitaire, de sécurité d'approvisionnement, et d'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité, pour développer un système de production agricole diversifié, davantage ancré au territoire, et durable. »

La mise en application de cette stratégie se traduira par un plan d'action permettant la satisfaction des différents aspects et objectifs de la demande locale d'approvisionnement alimentaire, par le développement et l'évolution de l'offre agricole et de sa mise à disposition. Réalisée avec l'ensemble des acteurs concernés, elle visera donc à :

- Promouvoir et développer sur le territoire l'accès à une alimentation de qualité et équilibrée pour la restauration en foyer, hors foyers, et collective ;
- Lutter contre la précarité alimentaire des plus défavorisés ;
- Développer des liens de proximité entre les producteurs locaux, les habitants et tous les acteurs de la chaîne alimentaire ;
- Valoriser les productions locales et faire connaître leurs points de mise sur le marché ;
- Accompagner en lien avec les territoires proches le déploiement de logistiques de conditionnement et de transformation des produits agricoles répondant aux besoins alimentaires ;
- Favoriser le développement de nouvelles productions sur le territoire (légumes, fruits, céréales et légumes secs) ;
- Protéger le foncier agricole, aider à la transmission des fermes et à l'installation de nouveaux agriculteurs ;
- Accompagner l'évolution des systèmes de productions agricoles pour leur adaptation aux évolutions du climat et de la demande alimentaire ;
- Valoriser le patrimoine alimentaire et les savoir-faire culinaires et gastronomiques locaux ;

Axes stratégiques et actions

La stratégie du projet alimentaire territorial des Monts du Pilat se déclinera en **4 axes et 24 actions**



Axe 1. ANIMER/PILOTER

Déployer une politique alimentaire sur les Monts du Pilat



Axe 2. STRUCTURER

Développer et structurer l'offre des producteurs pour répondre aux besoins alimentaires du territoire



Axe 3. RENDRE ACCESSIBLE

Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité



Axe 4. PRODUIRE

Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques

Axe 1 : Déployer une politique alimentaire sur les Monts du Pilat

2 objectifs
stratégiques

2 actions

7 sous-actions

OS 1

Impulser le déploiement et assurer l'animation du PAT
Réaliser le suivi, l'évaluation et la réactualisation des actions

- 1.1 : Mettre en place **une gouvernance alimentaire** sur le territoire pour **piloter et animer** la mise en œuvre du **PAT**

OS 2

Mettre en lien les acteurs, communiquer, capitaliser et essayer

- 1.2 : Créer du **lien entre les acteurs du système alimentaire** des Monts du Pilat et avec les territoires voisins
Communiquer et valoriser les actions du PAT

Objectifs visés :

- *Piloter et soutenir une politique alimentaire durable, afin de mettre en relation les différents acteurs de la production à la distribution, dans une perspective de structuration et de renforcement des filières agricoles*
- *Mettre en lien et coordonner les initiatives des acteurs*
- *Animer le PAT, communiquer sur ses actions et essayer*

Axe 2. Développer et structurer l'offre des producteurs pour répondre aux besoins alimentaires du territoire

3 objectifs stratégiques

8 actions

23 sous-actions

OS 3 Mieux connaître les besoins alimentaires de la population des Monts du Pilat

- 2.1 : Réaliser un **état des lieux des pratiques alimentaires** de la population sur le territoire de la CCMP

OS 4 Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement

- 2.2 : **Caractériser l'offre alimentaire** sur le territoire
- 2.3 : Etudier et promouvoir le **développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation** des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins
- 2.4 : Développer les **partenariats avec les territoires voisins** (Approvisionnement Fruits et Légumes, transformation, etc.)

OS 5 Accompagner la restauration collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

- 2.5 : Connaître les **besoins, attentes et contraintes des parties prenantes** pour la mise en place de la **loi EGALIM**
- 2.6 : Accompagner les producteurs agricoles pour **approvisionner la restauration collective**
- 2.7 : Accompagner les cuisines (selon leur mode de gestion) et les restaurants et les métiers de bouche pour **plus d'introduction de produits locaux de qualité** produits locaux / de qualité
- 2.8 : Etudier les possibilités de **mutualisation entre structures de restauration collective** (approvisionnement, cuisine commune) et avec les structures commerciales et commerces de bouche

Objectifs visés :

- Augmenter la visibilité des produits alimentaires durables et locaux pour l'approvisionnement, et rechercher les partenariats avec les territoires voisins pour développer la transformation et le conditionnement des productions locales
- Atteindre l'objectif de 50% de produits durables et de qualité et 20% de produits Bio en restauration collective (loi EGALIM et loi Climat et Résilience) avec valorisation des productions locales

Axe 3. Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

3 objectifs
stratégiques

6 actions

19 sous-actions



Objectifs visés :

- **Augmenter** le nombre de producteurs locaux accessibles aux consommateurs
- **Développer** la présence de circuits courts ou de proximité par les commerces et les exploitations
- **Développer** des associations et moyens pour déployer l'entraide alimentaire
- Déployer la **promotion d'une alimentation saine**

OS 6 Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux

- 3.1 : **Rendre physiquement accessibles** les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire
- 3.2 : **(Re)faire du lien de la fourche à la fourchette** pour promouvoir / développer les pratiques de consommation locales

OS 7 Soutenir l'entraide alimentaire

- 3.3 : **Mieux connaître, faire connaître et développer le fonctionnement de l'aide alimentaire** sur le territoire des Monts du Pilat
- 3.4 : **Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire et développer des espaces nourriciers solidaires**

OS 8 Eduquer à une alimentation durable et préservant la santé

- 3.5 : Accompagner la **structuration des réseaux promouvant une alimentation saine et accessible** et les habitants dans leurs habitudes de consommation

Axe 4. Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques

4 objectifs
stratégiques

9 actions

33 sous-actions



Objectifs visés:

- **Augmenter** le renouvellement générationnel des exploitants agricoles et le nombre d'installations, et diversifier les productions
- **Développer** l'agroécologie et **augmenter** les surfaces exploitées en biologique
- **Développer** les productions et les systèmes agricoles répondant aux **besoins alimentaires** et adaptés au **changement climatique**

OS 9 Maintenir le potentiel foncier agricole

- 4.1 : Connaître le **potentiel foncier agricole** et sensibiliser à son **enjeu de préservation**
- 4.2 : Déployer une **stratégie foncière territoriale** préservant le potentiel foncier agricole

OS 10 Soutenir les dynamiques d'installation – transmission

- 4.3 : Mettre en place et coordonner un **réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets**
- 4.4 : Susciter des **vocations**, soutenir l'**installation** sur le Pilat

OS 11 Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions

- 4.5 : Accompagner les exploitations à l'**adaptation au changement climatique**
- 4.6 : **Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologiques et la biodiversité** sur les exploitations agricoles, vecteurs de productivité et de résilience au changement climatique

OS 12 Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes

- 4.7 : Encourager et soutenir la **diversification des productions agricoles**
- 4.8 : **Renforcer les réseaux agricoles locaux:**
- 4.9 : **Accompagner l'innovation** pour développer l'agriculture de demain des Monts du Pilat